

**Assemblée générale**

Distr. générale
21 octobre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 8 de l'ordre du jour

Débat général**Lettre datée du 9 octobre 2019, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris à la suite des déclarations faites par le Représentant d'Israël au débat général de l'Assemblée générale réunie à sa soixante-quatorzième session.

Les allégations sans fondement, non diplomatiques et inacceptables faites par Israël Katz, Ministre des affaires étrangères d'Israël, au sujet de la Turquie et du Président Erdoğan ne sont qu'une tentative désespérée de détourner l'attention des violations continues par Israël des droits inaliénables du peuple palestinien et de ses efforts pour modifier illégalement la démographie et le statut juridique du territoire palestinien. La Turquie continuera de condamner les actes illégaux d'Israël et de défendre les droits du peuple palestinien découlant du droit international et des résolutions pertinentes des organes de l'ONU.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 8 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
(Signé) Feridun H. Sinirlioğlu

